

résoudre ce problème difficile. Pour ma part, si je puis aider l'Ontario à prendre certaines dispositions tendant à atténuer la crise, je le ferai volontiers.

M. GRAYDON: Convoquez d'abord les provinces à une conférence. Voilà ce qui s'impose avant tout.

M. McILRAITH: L'honorable député de Peel ferait bien de mettre cette observation en regard de celles que, d'après les journaux, les membres d'un parti qu'il connaît ont formulées au cours de certaines réunions. Il y constatera une grande divergence. J'espère qu'on doit se fonder sur les communiqués de journaux et non sur le bill. C'est le souhait qui me vient à l'idée lorsque je parcours la mesure, puis les déclarations qui en ont accompagné la présentation à l'Assemblée législative de l'Ontario le 1er avril, date à laquelle il convient peut-être de n'attacher aucune importance, mais je ne me prononce pas là-dessus.

De toute façon, je m'efforce de le faire comprendre aux honorables députés, ils auraient tort de croire qu'on réussira, sans la collaboration soutenue des autorités fédérales, provinciales et municipales, à construire un grand nombre de maisons au pays.

M. GRAYDON: Pourquoi ne pas convoquer une conférence fédérale-provinciale en vue de régler le problème? Voilà la difficulté fondamentale.

M. McILRAITH: L'honorable député de Peel me pose encore cette question. Il a pu me la poser sans y réfléchir ou il a pu me la poser à dessein. Dans le dernier cas, je l'invite à se rappeler la dernière conférence fédérale-provinciale, et l'attitude qu'ont adoptée alors et depuis des représentants de certaines provinces.

M. ROSS (Souris): Y compris la Nouvelle-Ecosse.

M. JACKMAN: Et les représentants du gouvernement fédéral.

M. McILRAITH: Je suis heureux de noter l'intérêt que les honorables vis-à-vis de l'Ontario portent à la question. Je suis heureux aussi qu'ils m'aient pressé un peu cet après-midi sur ce sujet. On verra en effet, avec intérêt, qu'ils ne me poseront aucune question sur ce bill, l'œuvre du gouvernement d'Ontario, qu'ils appuient avec une telle ardeur. Ils ne disent rien à ce propos, mais ils me posent une foule d'autres questions.

M. BENTLEY: Ne jugez pas le pays par la province d'Ontario.

M. HARTT: Parfaitement.

[M. McIlraith.]

M. GRAYDON: Il est étrange que votre parti l'ait appuyé, n'est-ce pas? Cela est difficile à expliquer.

M. McILRAITH: Peut-être. On a dû prendre la parole de celui qui a présenté la mesure.

M. GRAYDON: Votre propre parti a dû l'approuver. Le bill est autant l'affaire de M. Farquhar Oliver que de tout autre.

M. McILRAITH: Lui et les autres se sont fiés aux observations du ministre qui l'a présenté. J'ai ici le texte de ces observations et j'en puis donner lecture si l'honorable député le désire. Je signale cependant aux honorables députés de l'Ontario que les anciens combattants de cette province qui ont besoin de logement sont invités à demander et de fait sollicitent de l'aide en vue d'obtenir des prêts pour la construction de maisons. Sous l'empire de ce projet de loi provincial il peut y avoir des moyens indirects d'assurer ces prêts aux anciens combattants. Le bill ne prévoit certes aucun moyen direct. Il n'y en a pas. Ces anciens combattants sollicitent...

M. GRAYDON: M. Farquhar Oliver a appuyé la mesure.

M. McILRAITH: Je le sais; et l'honorable député de Peel a beau m'interrompre tant qu'il voudra, il ne peut nier le fait très grave qu'on invite quelques milliers d'anciens combattants d'une province à solliciter des emprunts directs, qu'ils sollicitent ces emprunts, alors que l'autorité compétente pour les leur accorder est peut-être inexistante.

M. GRAYDON: M. Drew y verra, n'ayez crainte.

M. McILRAITH: Les remarques désinvoltes et cavalières de l'honorable représentant de Peel ne peuvent servir d'explication. Cette question est beaucoup plus sérieuse que ces propos l'indiquent. Pour ma part, je me contenterai de dire qu'on trouvera, je l'espère, quelque moyen indirect de rendre ces prêts disponibles. J'ai l'intention de faire tout en mon pouvoir pour que les gens qui ont besoin de maisons puissent profiter pleinement des avantages de cette mesure.

M. GRAYDON: Pourquoi y susciter des obstacles, alors?

M. McILRAITH: Je n'y suscite pas d'obstacles.

M. GRAYDON: C'est ce que vous faites.

M. McILRAITH: Je cherche à ramener le débat à la motion dont la Chambre est saisie. Il s'agit d'une motion ordinaire proposant